



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 janvier 2016

Convocation : 07 janvier 2016

Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, mercredi 20 janvier 2016 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Pierre REY.

Présents (9) :

Pierre REY, Monique DINET, Jean-Luc ANDERHUEBER, Bernard TENAILLON, Yves BISSON, Philippe GIRARDIN, Françoise RAVEY, M. André BRUNETTA, Jean-Marie ROUSSEL.

Absents ou excusés (3) :

Damien MESLOT, Daniel FEURTEY Cédric PERRIN,

Assistait :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires 90



ORDRE DU JOUR :

BILAN DE LA JOURNEE DE L'ECHARPE 2015

Le Président rappelle que la journée de l'Echarpe s'est tenue le samedi 12 septembre 2015 à la Maison pour Tous de Danjoutin et a rencontré un vif succès auprès des élus de notre département.

Cette journée a été l'occasion de rencontrer les partenaires de l'association en toute convivialité et d'échanger ensemble sur les diverses préoccupations qui animent les collectivités territoriales.

De nombreux exposants étaient présents pour rencontrer, informer et conseiller les élus de notre Département tels que ERDF, SAIGEP, AFL, Gaia Energie, Fondation du Patrimoine, MAIF, MUTAME, EDF, Caisse des Dépôts, FRTP, Clusters Eco chantiers, Crédit Mutuel, SODEB sur le thème de « l'Eco-investissement ou investir tout en économisant ».

Journée de l'Echarpe	BILAN FINANCIER
CHARGES	
Achats fournitures	242,37 €
Repas	3291 €
Animation Caricaturiste	550 €
Cartons d'invitation	160,80€
Objets de communication (clé usb)	1284€
TOTAL CHARGES	5528,17€
PRODUITS	
Convention de participation salon	5000€
TOTAL PRODUIT	5000€
TOTAL RESTANT A CHARGE	528,17€

⇒ *Les membres du conseil d'administration ont validé le bilan de la Journée de l'Echarpe 2015.*

CARREFOUR DES MAIRES ET ELUS LOCAUX

A la demande de la Fédération des Travaux Publics (FRTP) et de Clusters Eco-chantier, les Associations des Maires de Franche-Comté ont été associées et sollicitées à s'investir davantage pour mobiliser plus d'élus dans le Carrefour des Elus Locaux qui s'est déroulé les 22 et 23 octobre 2015 à Besançon.

Les 4 AD ont tenu de ce fait un stand commun permettant d'assurer une permanence pendant toute la durée du carrefour mais aussi d'en partager les coûts.

Afin d'inciter les élus à se rendre à cette manifestation un transport a été mis en place sur les 2 jours dont le financement a été assuré à parts égales par la FRTP et l'AMD90.

Carrefour des Maires	BILAN FINANCIER
CHARGES	
Stand	412,50 €
Repas	222,94 €
Transport	974€
Roll up*	168€
TOTAL CHARGES	1777,44€
PRODUITS	
Participation FRTP au transport	487€
TOTAL PRODUIT	487€
TOTAL RESTANT A CHARGE	1290,44€

** le roll up a été réalisé pour cette manifestation mais c'est un objet de communication utilisable à chaque manifestation de l'AMD90*

Le Président de la FRTP de Franche-Comté, Patrick Robert, par son courrier du 25 novembre 2015 nous remercie vivement pour l'implication de notre association et nous propose d'intensifier ce partenariat pour l'édition 2016.

Les membres du conseil d'administration ont validé le bilan financier de cette manifestation et souhaitent l'envoi d'un courrier à Patrick Robert indiquant que l'AMD90 s'interroge sur l'intérêt d'une organisation annuelle, qui plus est sur l'ancien ressort régional. Les membres sont réservés sur l'implication future de l'AMD90 et confirment la nécessité d'engager une réflexion sur les modalités de sa participation.

CONGRES DES MAIRES ET RASSEMBLEMENT DES MAIRES DU 18/11/15

Suite aux attentats du 13 novembre dernier commis à Paris et à Saint-Denis endeuillant la France toute entière, le Bureau exécutif de l'AMF, à la demande de l'Etat et en accord avec celui-ci, a été contraint d'annuler le 98ème Congrès. L'AMF a cependant souhaité organiser en urgence un Rassemblement le 18 novembre pour réaffirmer, collectivement, l'attachement des maires de France aux valeurs républicaines qu'ils font vivre au quotidien mais également pour permettre à l'AMF la réalisation d'une assemblée générale.

Suite à l'annulation des chambres auprès des hôteliers les arrhes ont été conservées soit 1000 euros pour l'Hôtel du Lion et 2245 euros pour l'hôtel Istria (après négociation). La SNCF a quant elle procédé au remboursement total.

Le Président dans l'urgence a pris la décision de prendre en charge les billets des élus du département souhaitant se rendre au rassemblement des maires à Paris le 18 novembre 2015 soit un total de 7 élus pour 1400 euros.

Le 99^{ème} Congrès des Maires se tiendra du 31 mai au 2 juin 2016 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Un nouveau bulletin d'inscription pour le Congrès 2016 sera envoyé à tous nos adhérents fin janvier.

Mr Yves Bisson souhaiterait qu'un changement d'hôtel soit envisagé pour le Congrès des Maires 2017 au vu des frais retenus par les hôteliers.

En tant que trésorier de l'AMD90, il souhaite également être prévenu quand une dépense importante est engagée même en urgence comme lors de l'achat de billets de train pour le rassemblement des Maires le 18/11/15.

PLAN DE FORMATION DES ELUS 2016

Plan de formation 2016

Suite aux nombreuses propositions faites lors du recensement des besoins en formation réalisé fin 2014, et au regard des nouvelles réglementations, voici les thématiques proposées par l'Association des Maires du Territoire de Belfort pour le plan de formation 2016 :

1	Relation entre le public et l'administration : le silence vaut acceptation
2	Le nouveau code des marchés publics
3	La défense incendie et le plan communal de sauvegarde
4	La téléphonie mobile
5	Le droit de chasse
6	Les conséquences de la loi Notre

7	Les demandes de subventions
8	Le droit d'affouage

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le plan de formation des élus 2016.**

RENCONTRE AMD90 / EDUCATION NATIONALE

Suite à la loi Notre et son impact particulièrement important sur les écoles, suite aux transferts de compétences, un positionnement clair du Directeur Académique de l'Education Nationale du Territoire de Belfort s'impose.

Le Président propose d'organiser de façon solennelle une rencontre avec Mr Eugène KRANTZ, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Territoire de Belfort afin de savoir quels engagements l'Etat est prêt à mettre en œuvre.

⇒ **Les membres du conseil d'administration sont appelés à valider cette rencontre.**

Mr Yves Bisson remarque que des formations relatives aux déclarations de travaux (DI) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) devraient être programmées.

CHARTRE DE LA SECURITE ROUTIERE

Le Président propose aux membres du conseil d'administration un projet de charte de la sécurité routière proposé par le Préfet. Le projet initial, ne pouvant être voté en l'état, a du faire l'objet de modifications.

Le Président présente une version corrigée de cette charte et demande son soutien aux membres pour négocier un texte cohérent.

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé l'adoption de cette charte de la sécurité routière.**

MOTION PARKING HOPITAL MEDIAN

Le Président présente aux membres du Conseil d'Administration une motion émanant du Président du Conseil Départemental quant à la gratuité du futur Hôpital Médian à Trévenans.

S'il lui paraît tout à fait cohérent pour l'AMD90 d'apporter son soutien à la démarche proposée, il ne saurait en aller de même quant à la soumettre à ses adhérents.

La question de la gratuité d'un ouvrage du Service Public Hospitalier n'entre pas dans les compétences de conseils municipaux. Une délibération portant un vœu ou une motion serait donc irrégulière.

Pour toutes ces raisons le président propose aux membres du conseil d'administration de soutenir l'initiative dans les termes suivants :

A la suite du Conseil Départemental, l'Association Départementale des Maires du Territoire de Belfort invite par la présente motion les instances dirigeantes de l'Hôpital Nord Franche-Comté à revoir leur décision de rendre Association des Maires du T. de Belfort – Compte-rendu du Conseil d'administration du 20/01/16

payant le stationnement sur le site de l'hôpital médian de Trévenans.

Si le principe d'un stationnement payant n'a en soi rien d'outrecuidant, il y aurait toutefois du sens à procéder à un aménagement de la règle en permettant de distinguer selon les catégories d'usagers comme les règles de tarification des services publics le permettent.

L'aménagement d'une zone de stationnement limitée à une heure, sur le modèle de ce qui existe pour la gare TGV de Moval, permettrait d'introduire une certaine souplesse dans l'accès à l'ouvrage, pour ne prendre qu'un exemple.

Une politique tarifaire faible permettrait en outre de réconcilier la vocation de l'ouvrage avec les buts poursuivis par ses concepteurs, au rang desquels figure le Conseil Général du Territoire de Belfort : l'accès de tous les habitants de l'aire urbaine sans restrictions à un équipement médical de pointe.

Bref, il existe nombre de moyens d'adapter cette décision aux réalités sans pénaliser l'utilisateur au delà du raisonnable.

Au nom des communes du Territoire de Belfort, l'Association départementale des Maires appelle de ses vœux une révision de la décision prise par l'Hôpital Nord Franche-Comté quant à la nature payante du parking de l'hôpital médian.

⇒ Les membres du conseil d'administration ont voté la motion relative au parking de l'hôpital Médian à Trévenans.

Mais cette motion n'a plus d'objet dans la mesure où le même jour une décision de rétablir en partie la gratuité a été prise par la direction du futur hôpital Médian.

❧❧❧❧❧❧

❧❧❧❧❧❧

Belfort, le 01 février 2016

Le Président,

Pierre REY

